Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 20 septembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (431r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 20 septembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45872

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction20 septembre 1869
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireNoizet, Charles René
Lieu de destinationMetz (Moselle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45872?context=pdf

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin veut que Noizet lui confirme qu'il a reçu un calorifère fabriqué à Reims en 1857 différent du calorifère breveté par Haunet mais ressemblant à ceux que Corneau frères ont fait breveter en décembre 1866 et antérieurs à eux. Godin considère qu'il s'agit d'une pièce importante à produire devant les experts ; il suppose que Noizet a fait transporter l'appareil à l'arsenal. Godin communique à Noizet les déclarations attestant l'authenticité du calorifère.

Mots-clés

Appareils de chauffage, Brevets d'invention, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Corneau frères
- Haunet, Émile

Lieux cités

- 10, rue d'Asfeld, Metz (Moselle)
- Reims (Marne)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45872?context=pdf

Paris le 20 7bre 1869

431

Monsieur Bizet

vous avez du savoir vers la fin d'août dernier un calorifère retrouvé à Reims comme vieille antiquité représentant ce qui se fabriquait à Reims quand Naunet a pris des brevets. ce calorifère doit servir auprès des experts pour établir de la façon la plus claire possible que l'on faisait à Reims le calorifère à foyer mobile avec prise d'air par le bas et bouche de chaleur en haut des 1857 calorifères qui n'avaient rien de semblable à celui que M. Naunet avait alors fait breveter, mais qui ressemblent à ceux que MM. Cormon ont fait breveter seulement en 7bre 1860 ce dernier spécimen est une preuve d'une grande importance à produire devant les experts vous n'avez pas répondu à ma lettre du 10 août ce que vous en avez fait mais je suppose que vous l'avez fait transporter à Versailles je vous fais passer aujourd'hui les déclarations qui attestent l'authenticité de ce calorifère. je compte sur vos soins pour remettre ces déclarations à MM. les experts, et dès la veille que je joins deux procès verbaux de saisie pratiqué par Naunet pour contrefaçon

Vous trouverez ci-joint mes observations relatives à ce calorifère

Bizet